

PAJ de LESPINASSE

VILLE
DE
LESPINASSE



leo lagrange
FEDERATION

Projet Pédagogique

2  17-2018

Un Accueil de Loisirs, c'est quoi ?

Selon le Code de l'action sociale et des familles (Casf), les **Accueils de Loisirs** sont principalement des structures qui accueillent des enfants et des jeunes âgés de moins de 18 ans. Ils sont organisés pendant les vacances et les temps de loisirs (temps périscolaires, mercredi, samedi...).

Ils offrent également la possibilité de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs organisées à partir d'un **projet éducatif** propre à chaque organisateur et d'un **projet pédagogique** propre à chaque structure. Ils sont règlementés par l'État, soumis à la réglementation générale du Code de l'action sociale et des familles et doivent être déclarés auprès de l'administration.

A Lespinasse, les Accueils de Loisirs municipaux en direction de l'Enfance et de la Jeunesse sont gérés par la **Fédération Léo Lagrange Sud-Ouest** qui est une association d'Éducation Populaire.

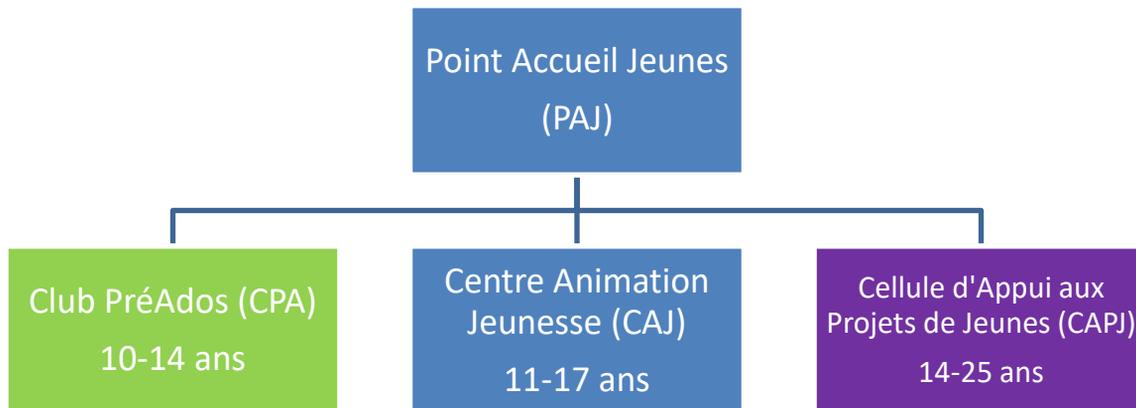
Ces accueils de loisirs occupent une place importante dans les loisirs des enfants et des jeunes. Ils constituent un outil au service de la politique enfance et jeunesse conduite par la commune de Lespinasse en lien avec les différents acteurs du territoire – acteurs institutionnels, associatifs, familles, élus, enseignants...

Le Point Accueil Jeunes (PAJ), un accueil de loisirs pour les jeunes

Le Point Accueil Jeunes (PAJ) de Lespinasse est un Accueil de Loisirs pour les jeunes âgés de 10 à 25 ans. Trois entités le composent :

- 1- **Le Club PréAdos (CPA)** pour les 10-14 ans, ouvert uniquement pendant les vacances scolaires,
- 2- **Le Centre Animation Jeunesse (CAJ)** pour les 11-17 ans,
- 3- **La Cellule d'Appui aux Projets de Jeunes (CAPJ)** pour les 14-25 ans.

PAJ de LESPINASSE



Horaires d'ouverture

Périodes	Club PréAdos	CAJ	CAPJ
Périodes scolaires		mardi et jeudi : 17h00-19h00 mercredi/samedi : 13h30-18h30 vendredi : 17h00-19h00 ou 17h00-23h30	mercredi : 10h00-12h00 14h00-17h00 Sur rendez-vous vendredi : 17h00-19h00
Périodes de vacances	du lundi au vendredi 9h00-17h30 sorties à la journée, séjours	du lundi au vendredi 9h30-12h30 13h30-18h30 sorties à la journée, soirées, séjours	du lundi au vendredi 14h00-17h00 Sur rendez-vous

Les Projets Éducatif et Pédagogique

Accueillir des jeunes de façon collective, en dehors de leur domicile familial est un acte éducatif. Deux documents constituent le cadre de référence de l'accueil de loisirs : le projet éducatif et le projet pédagogique.

Un projet éducatif (PE) est un document élaboré par un organisateur d'accueil de loisirs et, généralement, rédigé pour plusieurs années. Il présente les finalités éducatives de l'organisateur, c'est-à-dire ce qu'il souhaite concernant l'accueil et l'éducation des enfants accueillis. Le PE précise également comment l'organisateur conçoit l'éducation et la politique qu'il compte mettre en œuvre pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Un projet pédagogique (PP) est un document rédigé par l'équipe de direction d'un accueil de loisirs. En lien avec les orientations éducatives formulées dans le projet éducatif, il définit les objectifs spécifiques de l'accueil de loisirs ainsi que les moyens mis en œuvre par l'équipe d'animation pour les atteindre.

A Lespinasse, deux projets éducatifs sont essentiellement pris en considération par les accueils de loisirs :

- Le Projet Éducatif Local (PEL) qui est une feuille de route qui s'adresse à tous les Lespinassois (parents, enseignants, élus, associations, animateurs...) qui s'occupent des enfants et des jeunes. Porté par la municipalité, il a été créé pour favoriser les échanges et les actions communes entre les acteurs éducatifs qui interviennent au quotidien auprès de jeunes.

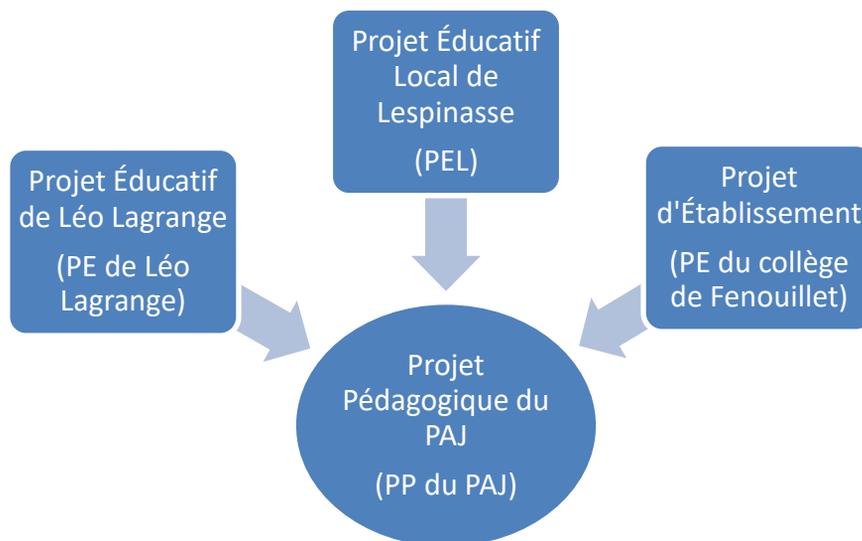
Considérant l'éducation comme une mission partagée, l'ambition du Projet Éducatif Local est celle d'un parcours éducatif réussi, un parcours qui permet l'épanouissement et la construction de l'autonomie du jeune.

- Le Projet Éducatif Léo Lagrange qui est une feuille de route pour tous les accueils de loisirs gérés par cette fédération. En tant que mouvement d'éducation populaire, la Fédération Léo Lagrange a l'ambition, à travers chacune de ses actions, de développer l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et surtout, l'intérêt pour les autres.

PAJ de LESPINASSE

Les objectifs véhiculés dans le projet d'établissement du collège de Fenouillet, collège de rattachement de la commune de Lespinasse, inspirent également la rédaction du projet pédagogique du Point Accueil Jeunes.

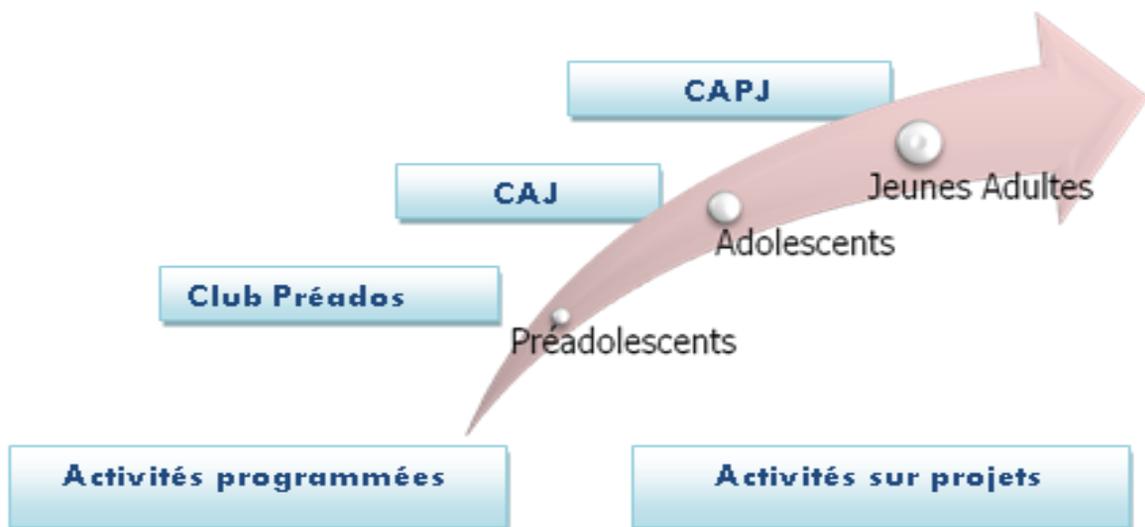
Le projet pédagogique du PAJ permet à l'équipe d'animation de proposer des animations structurantes pour les jeunes en fonction des différentes tranches d'âges. En lien avec le Projet Éducatif Local de Lespinasse (PEL), le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange et les grandes orientations du projet d'établissement du collège de Fenouillet, il constitue une réflexion collective qui définit des objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.



Le projet pédagogique du Point Accueil Jeunes

A la fois dans les formes de son organisation, dans les situations que vivent les jeunes, dans les attitudes de l'équipe d'animation et plus largement de tous les adultes amenés à intervenir dans cet espace, le PAJ accompagne le jeune dans ses différentes étapes de développement.

PAJ de LESPINASSE



Le PAJ favorise le « Vivre ensemble », élément incontournable de toute vie en société. Il contribue aussi aux acquisitions de connaissances, à la conquête de l'autonomie et de la responsabilité des jeunes en proposant des activités diversifiées destinées à les impliquer dans la gestion de leur cadre de vie et de leur temps libre.

L'équipe d'animation permet également aux jeunes d'exercer des choix réels, de prendre des responsabilités et de réaliser collectivement des projets.

Pour le projet pédagogique du PAJ, les deux valeurs mises en avant sont **l'engagement et la solidarité.**



L'engagement c'est se confronter à la réalité, c'est affirmer son opinion et ses valeurs, c'est prendre des responsabilités, devenir acteur de son territoire, c'est agir avec et pour les autres. C'est agir en citoyen.

PAJ de LESPINASSE

ENGAGEMENT

Amener les préadolescents à prendre des responsabilités

1- Investir les jeunes dans l'aménagement du local

- réunions / ateliers, prendre en compte leur choix, leur goût
- mise en place d'un mur d'expression

2- Sensibiliser les jeunes aux prises de décisions collectives

- par des jeux, des débats ou des discussions

3- Rendre les jeunes acteurs de leurs vacances

- planification de réunions afin de les impliquer dans le choix de la destination, de la thématique et de l'organisation

Permettre aux adolescents d'être acteurs dans la commune

1- Valoriser les actions réalisés par les jeunes

- création au sein du CAJ d'un espace dédié à l'affichage de ces actions

2- Impliquer activement les jeunes dans les manifestations locales

- proposition d'animations , tenir un stand

3- Impliquer les jeunes dans l'organisation de leur séjour de loisirs

- organisation des réunions de préparation avec les jeunes
- réalisation d'actions autres que les chantiers pour financer une partie du séjour

Permettre aux jeunes adultes de prendre place dans la vie locale

1- Accompagner les jeunes à s'auto-organiser en association

- Valoriser les compétences de la jeunesse locale et contribuer à sa formation

- Inviter les jeunes aux réunions de préparation des manifestations portées par la collectivité, par les associations

Amener les jeunes à prendre des responsabilités dans la mission éducative locale

1- Proposer des formations BAFA et y participer financièrement

- Favoriser la découverte du métier d'animateur par le biais des stages observation/découverte 3ème, mission locale

3- Mettre en place des temps d'information collective sur le métier

4- Accueillir et accompagner les stagiaires dans leur démarche

PAJ de LESPINASSE



La solidarité c'est œuvrer dans l'intérêt général, c'est s'ouvrir sur le monde, c'est être à l'écoute des autres, c'est le contraire de l'individualisme. Être solidaire relève d'un acte volontaire et de la prise de risque de se retrouver dans la même situation de la personne dont on est solidaire.

SOLIDARITE

Promouvoir la Solidarité auprès des jeunes et développer la tolérance et le respect

- 1- Organiser les chantiers jeunes en direction des associations locales ou du patrimoine communal
 - faciliter les échanges et l'entraide des jeunes afin de réaliser ensemble un projet utile
- 2- Proposer des activités sportives et des jeux de coopération

Sensibiliser les jeunes à la thématique de la solidarité

- 1- Créer un espace d'information, d'exposition sur les associations et les actions solidaires nationales
- 2- Rencontrer et échanger avec des personnes œuvrant dans des associations portant des actions solidaires

Développer des actions solidaires

- 1- Pérenniser Soli'rock
- 2- Organiser des chantiers solidaires localement et à l'extérieur de la commune

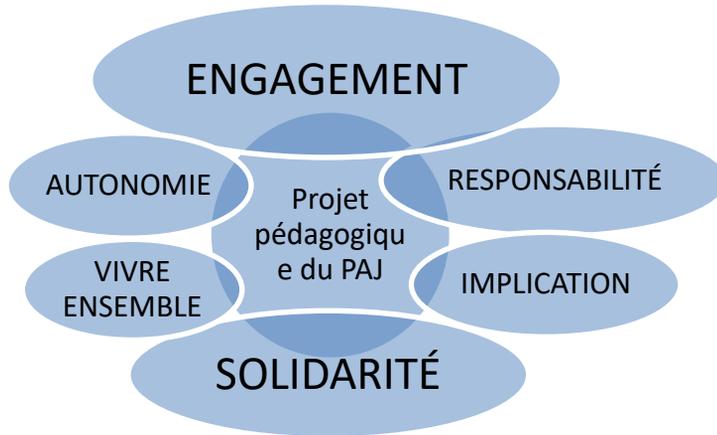
Promouvoir la thématique de la Solidarité auprès des jeunes

- 1- Créer un espace d'information, d'exposition sur les associations et les actions solidaires nationales
- 2- Mettre en place des soirées-débats-échanges sur la thématique
- 3- Informer sur l'intérêt du service civique, du bénévolat associatif

Encourager la mobilité européenne

- 1- Participer au réseau mobilité européenne (animateurs)
- 2- Communiquer auprès des jeunes et des familles des programmes européens de mobilité
- 3- Valoriser sur le territoire les jeunes qui ont participé à une mobilité européenne

PAJ de LESPINASSE



Les actions du Point Accueil Jeunes

Les sorties et les séjours

A chaque période de vacances, dans le planning d'activités, des sorties de proximité sont proposées aux jeunes. Elles leur permettent la découverte de nouvelles activités, de sortir du territoire, de partager une activité spécifique avec leurs pairs et avec l'équipe d'animation.

Des sorties culturelles sont organisées sous forme de « Pass » qui inclut indissociablement une sortie « phare » et une sortie « découverte ».

Les séjours, organisés principalement aux vacances d'été, constituent un moment privilégié où les jeunes pourront vivre à leur rythme, dans un cadre dépaysant et partager des temps de vie en collectivité. Les jeunes sont impliqués tout au long de la préparation et de l'organisation du séjour : lieu et thème du séjour, choix des activités en lien avec un budget.

Ces séjours et sorties seront organisés dans le strict respect du cadre réglementaire.

PAJ de LESPINASSE

Le Soutien à la Parentalité - Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

L'accompagnement à la scolarité est organisé, en étroite relation avec le collège de Fenouillet, par le Point Accueil Jeunes.

Il s'agit d'actions qui se déroulent hors du temps scolaire qui visent à offrir aux enfants un accompagnement scolaire au sein de groupes de travail restreints et à soutenir les parents dans leur rôle éducatif. Plus concrètement il s'agit d'aider les enfants à acquérir des méthodes d'apprentissage, de travail... ; de faciliter leur accès au savoir et à la culture; de promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté; de valoriser leurs acquis afin de favoriser leur autonomie. Concernant les parents, il s'agit de les soutenir dans le suivi scolaire de leurs enfants.

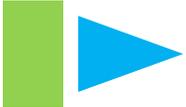
Les chantiers jeunes

Dans le cadre des chantiers, les jeunes expérimentent les réalités d'une situation de travail dans des conditions éducatives.

En contrepartie du travail effectué, ils reçoivent une bourse de loisirs qui leur permet de réduire le coût d'un séjour ou d'accéder à des journées de loisirs.

La vie de groupe privilégiée dans les temps de travail et de loisirs contribue aussi à l'acquisition des règles de vie en collectivité.





Évaluation

Évaluer, c'est reconnaître et mesurer des effets. Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite et de capitaliser les acquis de l'expérience.

Une évaluation vise à apprécier :

- **La pertinence de l'action** : les objectifs sont-ils adaptés aux problèmes posés, au public, au contexte ?
- **L'efficacité de l'action** : les objectifs sont-ils atteints ? Dans quelle proportion ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Les solutions choisies étaient-elles adéquates ? Si l'action n'a pas eu l'effet escompté, à quoi est-ce dû ?
- **L'efficience** : les effets obtenus sont-ils à la hauteur des moyens engagés (humains, matériels, temporels) ?
- **L'utilité** : l'action a-t-elle un impact sur les publics, sur leur comportement individuel et social, sur leurs pratiques ?
- **La cohérence** : les différentes composantes des projets (démarches et actions) vont-elles dans le même sens ou sont-elles dispersées ? Les objectifs et les actions mises en œuvre dans le projet pédagogique traduisent-ils les intentions éducatives de l'organisateur ?

Avant, pendant et après la réalisation du projet, l'équipe de direction et l'équipe d'animation prennent un temps pour l'évaluation.

Les critères d'évaluation, quantitatifs et qualitatifs, élaborés par l'équipe d'animation portent à la fois sur l'action directe menée auprès des enfants et sur la cohérence éducative des acteurs concernés (accueil de loisirs, familles et collègue).

PAJ de LESPINASSE

Partenaires et Contacts

Les accueils de loisirs ne peuvent fonctionner que grâce au concours de multiples partenaires : Etat, collectivités, institutions, associations, etc...

Nos partenaires : la Ville de Lespinasse, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Jeunesse au Plein Air

Contacts

Point Accueil Jeunes : 05 61 09 79 22

paj.lespinasse@gmail.com

Club PréAdos : preados.lespinasse@gmail.com

Cellule d'Appui aux Projets de Jeunes : capj.lespinasse@gmail.com

Coordination enfance & jeunesse : 05 61 35 41 66

patrick.thirion@ville-lespinasse.fr

Maire adjoint chargé de l'Enseignement et de la Jeunesse : 05 61 35 41 66

alain.alencon@ville-lespinasse.fr

Collège François MITTERRAND (Fenouillet) : 05 61 37 75 00

VILLE
DE
LESPINASSE

